Le tri + simple !

Les bons réflexes de tri pour un recyclage optimisé, les emballages sont :

- Jetés directement dans le bac jaune
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués, non emboîtés

Septembre 2021 : Simplification des consignes de tri

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT
dans le bac ou sac jaune de tri !

JUSQUE-LÀ, dans notre **bac ou sac jaune de tri**, ON METTAIT :

- Tous les papiers,
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires,
- Les emballages en métal,
- Les bouteilles, flacons et bidons en plastique.

DÉSORMAIS NOUS POUVONS AUSSI Y DÉPOSER :

- Tous les emballages en plastique : **barquettes et boîtes, pots, tubes, éléments de calages et de protection, sacs, sachets et films plastiques.**
- Tous les petits emballages en métal : **capsules, muselets, dosettes de café en aluminium, gourdes de compote...**

Foire aux questions, mémo tri à télécharger,
Rendez-vous sur : www.inse27.fr ou www.setom.fr
dechets@inse27.fr - 02.32.35.58.99